

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer, tenue le 12 avril 2021 à 20h, par zoom.

SONT PRÉSENTS À DISTANCE : Mesdames, Annie Bérubé, Anne-Michelle Dérose (à compter de 20h30), Jennifer Gauthier, Cindy Hounsell, Nancy Noël, Mélanie Raymond, Marie-Claude Reid, Kyra Robertson, Jessica St-Laurent et Mélanie Thibault. Messieurs Amaury LeBoyer et Danny Gagnon.

SONT ABSENTS : Mesdames Valérie Gagné et Claire Barriault.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Poirier, directeur général et Mesdames Johanne Moreau, directrice des ressources humaines et secrétaire générale et Anna Blais, directrice des ressources financières.

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE – MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur LeBoyer ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

2.- VÉRIFICATION DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE

La secrétaire générale valide la légalité de la séance. La séance est légale. Il est 20 heures.

3.- RÉFLEXION

En tant que parents et Centre de services scolaire, nous espérons que tous les moyens mis en place vont porter fruit et assurer la réussite de nos jeunes.

4.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION CA 2020-2021/059**

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Annie Bérubé et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer, soit accepté avec les ajouts suivants aux points 13 et 14.

13.1 Résolutions à entériner

- Réfection intérieure /phase 2 et 3 / École Marie-Immaculée / adjudication du contrat à l'entrepreneur
- Réfection intérieure /phase 2 et 3 / École Jacques-Cartier / adjudication du contrat à l'entrepreneur

14.1 Démission d'un administrateur

14.2 État de situation COVID

5.- PÉRIODE D'INSCRIPTION AUX QUESTIONS DIVERSES RÉSOLUTION CA 2020-2021/060

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Jennifer Gauthier et adopté à l'unanimité que la période d'inscription aux questions diverses demeure ouverte et que l'on 'ajoute les points suivants :

- 15.1 Terrain École St-Antoine-de-Padoue
- 15.2 Construction du gymnase- École Mgr-Blanche

6.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (20 minutes)

Aucun public

7.- DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER 2021 RÉSOLUTION CA 2020-2021 / 061

CONSIDÉRANT l'article 170, 2^e paragraphe de la "Loi sur l'instruction publique" : " Le Conseil d'administration peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la séance où il est approuvé ";

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2021 a été remis à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Kyra Robertson et adopté à l'unanimité de dispenser la secrétaire de la séance de lire le procès-verbal.

8.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER 2021 RÉSOLUTION CA 2020-2021/062

IL EST PROPOSÉ par l'administrateur Danny Gagnon et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2021 du Conseil d'administration, tel que présenté.

9.- OBJECTIFS ET PRINCIPES DE REPARTITION DES RESSOURCES FINANCIERES 2021-2022 RÉSOLUTION CA 2020-2021/063

CONSIDÉRANT l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique ;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire du Fer doit répartir de façon équitable entre ses établissements l'ensemble des revenus disponibles, déduction faite du montant qu'elle détermine pour ses besoins et ceux de ses comités ;

CONSIDÉRANT que les consultations nécessaires ont été effectuées ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de répartition des ressources ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification ;
IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Marie-Claude Reid et résolu à l'unanimité
D'ACCEPTER le document « **OBJECTIFS ET PRINCIPES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022** ».

10.- RÉFECTION DE LA TOITURE DU
CENTRE ÉDUCATIF DE FERMONT /
ADJUDICATION DU CONTRAT À L'ENTREPRENEUR
RÉSOLUTION CA2020-2021/064

CONSIDÉRANT l'article 138 du règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs, résolution CA 2020-2021/019, attribuant le pouvoir au conseil d'administration d'octroyer des contrats de travaux de construction comportant une dépense supérieure à 1 000 000 \$;

CONSIDÉRANT le montant accordé par le MEES pour les travaux de rénovation de toiture du Centre éducatif de Fermont dans le cadre de la mesure *Maintien d'actifs immobiliers* (50625) – année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un appel d'offres en commun avec le CISSS de la Côte-Nord (PROJET A) et du CSS du Fer (PROJET B);

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire du Fer est allé en appel d'offres public pour les travaux de rénovation de la toiture du Centre éducatif de Fermont;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architecture DMG Architecture retenue comme consultant et maître d'œuvre par le Centre de services scolaire du Fer;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissions ont été reçues dans le délai prescrit et ont été ouvertes par le représentant du Centre de services scolaire du Fer;

CONSIDÉRANT les résultats des soumissions :

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Montant avant taxes</u>
Les Toitures BLP Enr.	2 455 000.00 \$
Les Toitures Gilles Veilleux Inc.	2 482 800.00 \$

- **IL EST PROPOSÉ** par l'administratrice **Jessica St-Laurent** d'accorder ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, **Les toitures BLP Enr.**, pour un montant forfaitaire de **1 825 000.00 \$** excluant les taxes provinciales et fédérales correspondant à la portion des travaux du CSS du Fer (projet B).
- **D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Richard Poirier, à signer ce contrat pour et au nom du Centre de services scolaire du Fer;
- **D'AUTORISER** le directeur des ressources matérielles, monsieur Benoît Beauchemin, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet;

- **QUE** les modifications au contrat qui occasionnent des dépenses supplémentaires soient autorisées selon les dispositions prévues au règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs (CA 2020-2021/019).

11.- CALENDRIERS SCOLAIRES 2021-2022 /

RÉSOLUTION CA2020-2021/065

CONSIDÉRANT l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique qui mentionne que le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles et centres en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que les calendriers choisis pour la formation professionnelle respectent les paramètres prévus au régime pédagogique applicable à la formation professionnelle;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation effectuée;

CONSIDÉRANT l'entente avec la partie syndicale;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Nancy Noël, et résolu à l'unanimité:

D'ÉTABLIR les calendriers de l'année scolaire 2021-2022 tels que présentés pour les ordres d'enseignement suivants :

Formation générale des adultes – Centre Le Relais du Nord

Formation professionnelle – Mécanique engins de chantier DEP 1 et DEP 2

Formation professionnelle – Mécanique engins de chantier DEP 2 groupe innu

Formation professionnelle – Assistance à la personne en établissement et à domicile

12.- MISES À JOUR DE POLITIQUES

12.1 POLITIQUE RELATIVE À LA RÉVISION D'UNE DÉCISION CONCERNANT UN ÉLÈVE

RÉSOLUTION CA 2020-2021/066

CONSIDÉRANT la volonté du centre de services scolaire du Fer d'adapter sa Politique relative à la révision d'une décision concernant un élève;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion (CCG);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Mélanie Thibault et résolu à l'unanimité d'adopter le projet de politique modifié tel que présenté et que celui-ci entre en vigueur à la date de son adoption.

**12.2 FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS LORS
D'INTEMPÉRIES ET D'ÉVÉNEMENTS DE FORCES MAJEURES
RÉSOLUTION CA 2020-2021/067**

CONSIDÉRANT la volonté du centre de services scolaire du Fer d'adapter sa Politique relative à la révision d'une décision concernant un élève;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion (CCG);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Mélanie Raymond et résolu à la majorité d'adopter le projet de politique modifié tel que présenté et que celui-ci entre en vigueur à la date de son adoption.

Madame Marie-Claude Reid désire s'abstenir de décision.

13.- DIRECTION GENERALE

13.1 RÉSOLUTIONS À ENTÉRINER

**13.1.1 RÉFECTION INTERIEURE / PHASE 2 ET 3 /
ÉCOLE MARIE-IMMACULÉE /
ADJUDICATION DU CONTRAT À L'ENTREPRENEUR
RÉSOLUTION CA 2020-2021/068**

CONSIDÉRANT la consultation réalisée auprès des membres du conseil d'administration pour autoriser le directeur général pour octroyer le contrat de réfection intérieure / phase 2 et 3 /École Marie-immaculée /Adjudication du contrat à l'entrepreneur ;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Anne-Michelle Dérose et résolu à l'unanimité d'entériner la résolution DG20-21/058.

**13.1.2 RÉFECTION INTERIEURE / PHASE 2 ET 3 /
ÉCOLE JACQUES-CARTIER /
ADJUDICATION DU CONTRAT À L'ENTREPRENEUR
RÉSOLUTION CA 2020-2021/069**

CONSIDÉRANT la consultation réalisée auprès des membres du conseil d'administration pour autoriser le directeur général pour octroyer le contrat de réfection intérieure / phase 2 et 3 /École Jacques-Cartier / Adjudication du contrat à l'entrepreneur ;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Annie Bérubé et résolu à l'unanimité d'entériner la résolution DG20-21/059.

13.2 RAPPORT DE LA DIRECTION GENERALE /
RÉSOLUTION CA2020-2021/070

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Cindy Hounsell et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport de la direction générale tel que présenté.

14.- BLOC SUJETS :

14.1 DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

Le CA prend connaissance de la démission de monsieur Guy Berthe.

14.2 ÉTAT DE SITUATION COVID

Monsieur Poirier fait état de la situation COVID et des mesures qui sont mises en place pour assurer la sécurité des élèves et de son personnel.

15.- QUESTIONS DIVERSES

**15.1 CESSION DU TERRAIN ST-ANTOINE-DE-PADOUE
RÉSOLUTION CA2020-2021/071**

CONSIDÉRANT qu'avec l'autorisation du ministère, le Centre de services scolaire du Fer a procédé à la démolition de l'école St-Antoine-de-Padoue, située au 230, rue de l'Église à Clarke City, Sept-Îles ;

CONSIDÉRANT que le terrain est maintenant vacant ;

CONSIDÉRANT l'évolution et les prévisions de clientèle pour le Centre de services scolaires du Fer ;

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse de ses besoins à court, moyen et long terme, le Centre de services scolaire n'envisage pas utiliser ce terrain ;

IL EST PROPOSÉ par l'administrateur Danny Gagnon et résolu à l'unanimité **DE MANDATER** le directeur général afin qu'il effectue les démarches nécessaires pour procéder à l'aliénation du terrain du 230, rue de l'Église à Clarke City.

**15.2 CONSTRUCTION D'UN GYMNASE ET RÉNOVATION INTÉRIEURE /
ÉCOLE MONSEIGNEUR BLANCHE /
ADJUDICATION DU CONTRAT À L'ENTREPRENEUR
RÉSOLUTION CA2020-2021/072**

CONSIDÉRANT l'article 138 du règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs, résolution CA 2020-2021/019, attribuant le pouvoir au conseil d'administration d'octroyer des contrats de travaux de construction comportant une dépense supérieure à 1 000 000 \$;

CONSIDÉRANT le montant accordé par le Ministère de l'Éducation pour les travaux de construction d'un gymnase de l'école Monseigneur-Blanche dans le cadre de la sous-mesure *Résorption du déficit de maintien* (50622) – année scolaire 2019-2020;

CONSIDÉRANT le montant accordé par le Ministère de l'Éducation pour les travaux de construction d'un gymnase de l'école Monseigneur-Blanche dans le cadre de la sous-mesure 50511 *Ajout d'espace pour la formation générale* - plan québécois des infrastructures 2019-2029, règles budgétaires d'investissements 2018-2019 à 2020-2021;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire du Fer est allé en appel d'offres public pour les travaux de construction d'un gymnase de l'école Monseigneur-Blanche;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architecture BGLA Architecture / Design Urbain retenue comme consultant et maître d'œuvre par le Centre de services scolaire du Fer;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissions ont été reçues dans le délai prescrit et ont été ouvertes par le représentant du Centre de services scolaire du Fer;

CONSIDÉRANT les résultats des soumissions :

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Montant avant taxes</u>
Construction L.F.G. Inc.	5 476 329.60 \$
Les Constructions BLH (1997) Inc.	5 586 344.00 \$

CONSIDÉRANT le financement initial accordé et le résultat des soumissions

CONSIDÉRANT le besoin d'un financement additionnel et la demande au Ministère de l'Éducation;

- **IL EST proposé par l'administratrice Kyra Robertson et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général** à procéder à l'adjudication de ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, **si le Ministère de l'Éducation autorise la demande de financement additionnel**;

Le cas échéant,

- Le directeur général, monsieur Richard Poirier, sera autorisé à signer ce contrat pour et au nom du Centre de services scolaire du Fer;
- Le directeur des ressources matérielles, monsieur Benoît Beauchemin, sera autorisé à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet;

16.- BLOC INFORMATIONS :

16.1 COMITÉ DE PARENTS :

Madame St-Laurent fait le bilan des rencontres tenues les 24 février et 22 mars. Les sujets suivants ont été discutés et traités :

- Facturation des photocopies aux parents;
- Formation d'un comité de travail pour les frais chargés aux parents;
- Situation au secondaire en lien avec des élèves qui sont en enseignement à distance qui utilisent un cellulaire pour suivre les cours et de la recommandation afin qu'ils puissent avoir accès à un I-Pad ou un portable;
- Que les montants alloués pour le tutorat servent vraiment à la mise en place de tutorat dans les écoles;
- La conférence d'Étienne Boulay à compter du 27 avril et ce, dans les trois secteurs;
- Suivi des budgets plus complets, plus transparents tout au long de l'année dans les CÉ.

16.2 COMITÉ ÉHDAA DE LA LIP :

Madame Jessica St-Laurent fait le bilan de la dernière rencontre du comité. Elle souligne l'achat de 15 Fat boy qui serviront en complément aux trousse sensorielles déjà déployées dans les écoles. L'offre de service de formation en concomitance de l'école Manikoutai en partenariat avec la formation professionnelle a été accueillie très favorablement. Finalement, le bilan de l'enseignement à distance offert en janvier est beaucoup plus positif qu'en mars 2020 pour les élèves EHDAA.

16.3 VIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS :

Toutes les écoles du secteur de Sept-Îles se sont démarquées lors de la campagne de financement de l'Élyme des sables. Nous pouvons être très fiers de nos écoles et des beaux montants amassés. Félicitations!

Une mention spéciale est faite à l'activité des olympiades d'hiver qui a eu lieu à Jean-du-Nord. L'activité a créé un bel engouement de la part des jeunes et fut très apprécié.

17.- PERIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé qu'un point suivi de la situation COVID soit ajouté systématiquement à chaque rencontre.

18.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

19.- RAPPORT DES COMITÉS

19.1 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE : Le suivi a été fait en plénier.

19.2 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES :

Il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance du conseil d'administration.

19.3 COMITÉ DE VÉRIFICATION : Le suivi a été fait en plénier.

19.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT : Une rencontre est prévue en mai.

19.5 COMITÉ RAP CÔTE-NORD :

Le comité prévoit une rencontre avec les directions d'établissement afin de faire la présentation du portrait sur la persévérance scolaire.

19.6 FCSSQ :

Il y a un conseil général ce vendredi. Notamment pour la nomination de la PDGA de la fédération.

19.6 CA DU CEGEP DE SEPT-ILES : Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.

20.- LEVEE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CA 2020-2021/073

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Annie Bérubé que la séance soit levée à 21h10. La prochaine rencontre se tiendra le 31 mai prochain.

ÉVALUATION DE LA RENCONTRE-
HUIS CLOS

Amaury LeBoyer
Président

Johanne Moreau,
Secrétaire générale